

Agglomération franco-valdo-genevoise

Les transports au cœur du projet de territoire

La construction de la métropole genevoise s'étend de part et d'autre de la frontière. Elle concerne, en Suisse, les territoires du Canton de Genève et du District de Nyon, et en France, deux communautés de communes dans le département de l'Ain et huit en Haute Savoie.

Guy Larmanjat

Conseil général de l'Ain

Vice-président délégué au tourisme, aux affaires européennes et transfrontalières



Effaçons nos frontières

"Par sa situation géographique, le département de l'Ain est, à l'instar d'autres départements français, une zone de passage entre la Suisse et la France. Mais la géographie ne suffit pas à bâtir un destin commun qui repose d'abord sur une volonté partagée.

« Je fais un rêve »... Dans ce rêve, les habitants de l'Ain, de Haute-Savoie et des Cantons suisses frontaliers sont unis par des projets communs, par des frontières effacées. Un rêve ? Pas si éloigné que ça de la réalité, à en juger d'après le travail inlassable des instances de coopération transfrontalière telles que le Comité Régional Franco-Genevois, le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois, ou le Conseil du Léman que je préside depuis mai 2011. Elles permettent aujourd'hui de réunir des élus français et suisses pour trouver des solutions communes, qu'il s'agisse d'aménagement du territoire, de transports, de logement, d'économie, de formation, de santé, de culture, de sport ou d'environnement.

L'Ain, frontalier de la Suisse romande et intégré dans l'agglomération franco-valdo-genevoise, représente un territoire attractif, fort économiquement et dynamique au plan démographique. Mais en réalité, nous sommes forts ensemble, forts d'atouts qui dépassent les frontières et dont le CERN est le plus bel exemple. [...]. [La suite en page 3](#)

Pour appréhender l'aménagement et le fonctionnement de cet espace transfrontalier, a été mise en place une gouvernance transfrontalière. Cette construction trouve sa traduction dans le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois*, dont la charte a été signée en 2007 par l'ensemble des instances territoriales. Le schéma d'agglomération, qui constitue le volet spatial des politiques transfrontalières, fonde sa stratégie sur l'étroite articulation de l'urbanisation avec les réseaux de transport en commun. Ce sont en effet les lignes de transport en commun qui doivent servir de support au développement urbain.

Un Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) a été créé en 2006 pour gérer l'exploitation de ces lignes de

transport transfrontalières. Il regroupe l'ensemble des acteurs concernés par les problématiques de déplacement sur ce territoire : la Région Rhône-Alpes, les Cantons de Genève et de Vaud, les Départements de l'Ain et de Haute Savoie, ainsi que les intercommunalités frontalières. Dans le Département de l'Ain, tout un bassin allant de Bellegarde-sur-Valserine à Divonne-les-Bains participe à cette dynamique métropolitaine. Pour l'ancrer de façon solide et pérenne dans cette dimension fonctionnelle métropolitaine, le Conseil général de l'Ain (autorité organisatrice des transports interurbains) s'est engagé dans l'étude de deux projets structurants de transport en commun qui permettent [...]. [La suite en page 3.](#)

* Voir l'article au bas de la page 2.



ÉVÈNEMENTS

MARS-AVRIL

- **Conférence interinstitutionnelle sur le GECT**
Le 29 mars à Bruxelles
Organisée par le Comité des régions, précédée de la réunion annuelle de la plateforme des GECT.
- **Salon des transfrontaliers**
Les 29, 30 et 31 mars 2012 à Annemasse - Organisé par le GTE et le Dauphiné Libéré.
- **Assemblée générale de la MOT**
Le 4 avril à Paris
Présidée par Michel Delebarre, président de la MOT.

MAI-JUIN

- **Groupe de travail de la MOT sur les "Energies renouvelables"**
Les 29 et 30 mai à Lauterbourg
Piloté par l'Eurodistrict Regio Pamina. Plus d'infos sur l'Espace adhérents du site de la MOT.
- **Conférence CECICN** : "La coopération territoriale accélérateur de l'intégration européenne : Villes et régions, traits d'union par delà les frontières" - Les 25 et 26 juin 2012 à La Coruña (Espagne)

Plus d'infos et tous les autres événements : <http://www.espaces-transfrontaliers.eu>

Questions à **Michel Charrat** Président du Groupement transfrontalier européen (GTE)

Quelle est la situation des travailleurs frontaliers franco-suisse ?

La Suisse est le premier pays d'accueil des travailleurs frontaliers résidant en France ; cela concerne, selon nos estimations, entre 170 000 et 200 000 personnes, non seulement françaises, mais également double nationales, suisses (plus d'un quart des frontaliers à destination de Genève sont Suisses) et internationales. Elle est également la première destination des frontaliers au niveau européen (259 000 fin 2011 d'après l'office fédéral statistique suisse, chiffre largement au-dessous de la réalité car ne prenant pas en compte les fonctionnaires internationaux et ressortissants suisses, non assujettis au permis de travail). La masse salariale de ceux résidant en France avoisine les 16 milliards de francs suisses. Les deux principaux corridors d'entrée depuis la France sont situés au niveau de l'agglomération bâloise et de l'agglomération franco-valdo-genevoise. L'accueil de ces nouveaux

arrivants pose certains problèmes dans le contexte politique suisse actuel.

Quels sont les dossiers prioritaires du GTE pour répondre à leurs besoins ?

Les dossiers prioritaires sont :

- **Libre choix de l'assurance maladie**
Aujourd'hui, toutes les compétences et la force de mobilisation du Groupement transfrontalier européen sont engagées pour obtenir, dans le cadre législatif, une poursuite de ce libre choix. Des actions spécifiques ont été lancées lors du Congrès de notre association le 16 mars dernier à Archamps.
- **Imposition du 2ème pilier : condition d'application de la loi votée en 2011.**

Nous demandons la suppression de la condition de non-fractionnement du capital pour un taux d'imposition minimal fixé à 7,5 %.

- **AVS* facultative**
Depuis de nombreuses années, le Groupement demande la possibilité pour les transfrontaliers de pouvoir cotiser facultativement à l'AVS en cas de départ anticipé, d'invalidité, de chômage, etc.



• **Rétrocession des cotisations chômage**

Depuis le 1er juin 2009, la Suisse ne rétrocède plus les cotisations chômage prélevées conformément aux accords bilatéraux et à l'application du droit européen. Nous demandons aujourd'hui qu'un nouvel accord bilatéral soit mis en place pour permettre aux transfrontaliers d'assurer le financement de leur régime d'indemnisation en France.

Créé en 1963, le GTE est une association à but non lucratif implantée sur la frontière franco-suisse. Son objectif est d'assurer une meilleure intégration des travailleurs frontaliers de part et d'autre de la frontière et de représenter et défendre leurs intérêts. Il compte 34000 adhérents et emploie 30 personnes (services accueil, juridique, social, fiscal, emploi et administratif). Le GTE est adhérent à la MOT depuis 2008.

<http://www.frontalier.org>

* Assurance Vieillesse et Survivants.

Avancées pour le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois

Le 28 juin seront signés le Projet d'agglomération de 2^{ème} génération et les statuts d'une nouvelle entité juridique et administrative, sous la forme d'un Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT). Les partenaires franco-suisse ont fait un grand pas en avant en donnant une existence légale au Comité de pilotage du Projet d'agglomération qui devient ainsi une entité propre et pérenne. **En route pour le Forum d'agglomération : premier organe consultatif transfrontalier**
Désormais, c'est sur cette nouvelle

structure légale que le Projet s'appuiera. En particulier, le GLCT portera la gouvernance qui se trouve, depuis le début, au cœur des réflexions et des décisions. Pour cela, il sera associé à un nouvel organe consultatif transfrontalier, le Forum d'agglomération, qui donnera toute sa place à la société civile dans la construction de l'agglomération, notamment en émettant des avis et des propositions au GLCT. Un appel à candidature a été lancé pour constituer un groupe de travail issu de la société civile, qui

aura pour objectif de rédiger une charte de fonctionnement du Forum. Avec la création du GLCT et du Forum d'agglomération, c'est le Projet d'agglomération qui se pérennise. Ces deux nouvelles entités complémentaires entreront en fonction le 1^{er} janvier 2013.

Le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois change de nom

Du 24 mars au 27 avril, les 915 000 habitants du Genevois, français et suisses, sont appelés à choisir le nom de leur agglomération sur <http://www.choisirnomenom.com>



ACTUALITÉS DE LA MOT

Un nouveau président pour la CECICN

"La coopération est la clé pour atteindre les objectifs de l'Europe2020", a déclaré Per Bødker Andersen, le 8 mars dernier, lors du Bureau politique de la CECICN* à Paris. Adjoint au maire de Kolding (Danemark), président de l'Union des Villes Baltiques (UBC) et membre du CdR, il a été élu président de la CECICN pour une durée de deux ans. Il succède au président fondateur, Xosé Antonio Sanchez Bugallo, ancien maire de Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne). [Téléchargez le communiqué \(EN\) : cliquez ici.](#) [Téléchargez le programme \(EN\) de la Conférence européenne](#) de la CECICN des 25 et 26 juin : [cliquez ici.](#)

* Conférence des Réseaux Européens Transfrontaliers et Interrégionaux de Villes, réunissant la MOT, le RIET, UBC, MedCities, le Forum des villes adriatiques et ioniennes et Atlantic Arc Cities.

Suite de l'édito en page 1

"[...] Le CERN, localisé sur la frontière franco-suisse, qui accueille des milliers de chercheurs internationaux, est à l'origine d'avancées scientifiques reconnues à l'échelle mondiale. C'est pourquoi le Département de l'Ain a engagé des partenariats avec lui, dans le domaine du tourisme notamment. Ensemble, effaçons les frontières pour inventer autour du lac Léman un nouveau modèle de développement fondé sur l'amitié entre les peuples !"

ACTUALITÉS EUROPE

L'avis du CdR sur le GECT

Les membres du Comité des régions ont adopté à l'unanimité le 15 février dernier leur avis sur la proposition de révision du règlement 1082/2006 relatif au Groupement européen de coopération territoriale (GECT) publiée par la Commission européenne (CE) en octobre 2011.

A travers son rapporteur, Michel Delebarre, président de la Commission COTER et président de la MOT, le Comité des régions a salué la proposition très constructive de la CE. Elle tient compte des acquis issus de la pratique des GECT (27 GECT dans 15 Etats-membres au 1^{er} janvier) ainsi que des précédents avis du Comité des régions. Pour le Comité des régions, cette révision du règlement GECT doit permettre d'accroître le potentiel de cet outil européen, non pour en faire un instrument



obligatoire de la coopération, mais afin de permettre aux collectivités qui le souhaitent de s'impliquer dans la construction européenne et cela à toutes les échelles, via la création d'un service d'intérêt économique général (SIEG) transfrontalier ou la mise en œuvre des politiques sectorielles de l'UE. Les recommandations du Comité des régions contenues dans cet avis visent à favoriser un plus grand recours au GECT dans la mise en œuvre des politiques européennes, à clarifier les

dispositions du projet de règlement pour éviter toute interprétation divergente par les Etats-membres et à affirmer le rôle du Comité des régions dans le suivi et la promotion des GECT. L'examen de la proposition de la CE relatif au GECT se poursuit actuellement au Parlement européen.

<http://portal.cor.europa.eu/egtc>

[La MOT a publié une analyse technique de cet avis disponible pour ses adhérents.](#)

Suite de l'article en page 1

[...] de connecter efficacement ce territoire avec le cœur de l'agglomération :

- le prolongement du tramway de la frontière jusqu'au centre de Saint-Genis-Pouilly ;
- la mise en œuvre d'un bus à haut niveau de service sur l'axe desservant Ferney-Voltaire.

Parallèlement à ces projets, le Conseil général a initié une démarche de contrat d'axe, en partenariat avec les collectivités locales impactées. Il s'agit de mettre en place un dispositif négocié entre

l'autorité organisatrice des transports (AOT) et les collectivités locales du territoire d'accueil de ces transports ; chacun s'engageant sur ses propres domaines de compétences :

- l'AOT sur le projet de transport,
- les communes et communautés de communes sur les moyens de favoriser la densité urbaine autour du transport en commun ainsi que l'accessibilité aux stations.

Il permettra ainsi d'agir sur la mobilité par la coordination de

l'urbanisme et des transports de façon à orienter la demande de déplacement sur des modes alternatifs à la voiture particulière. En engageant une dynamique vertueuse et partenariale visant l'optimisation de l'efficacité économique et sociale de l'investissement, le contrat d'axe constitue un outil opérationnel de mise en cohérence des politiques publiques, qui s'inscrit pleinement dans la logique de structuration de la métropole transfrontalière.

REVUE DE PRESSE

La Commission ouvre la voie à une meilleure combinaison des fonds de l'UE pour la période 2014-2020

Inforegio News, 14 mars

"Dans le sillage des propositions de la politique de cohésion du 6 octobre et afin d'aider les États membres à se préparer pour la prochaine période de programmation, la Commission a présenté le 14 mars 2012 le cadre stratégique commun (CSC). Il a pour objectif d'aider à établir l'orientation stratégique pour la prochaine période de planification financière (2014-2020) dans les États membres et leurs régions."

Une maison transfrontalière

La Semaine dans le Boulonnais, 14 mars

"Opale Link et le cercle Côte d'Opale Synergie travaillent à la mise en place d'une maison transfrontalière. L'idée : créer un lieu unique pour aider les personnes qui font le choix de l'autre côté de leur frontière d'origine."

L'établissement public enfin créé !

Le Républicain lorrain, 9 mars

"C'est un pas supplémentaire vers l'émergence d'une agglomération transfrontalière franco-luxembourgeoise. Hier, le décret annonçant la création de l'Établissement public d'aménagement (EPA) d'Alzette-Belval est paru au Journal Officiel."

Prévention transrhénane

DNA, 14 mars

"Pour mieux évaluer l'impact des émissions atmosphériques de nouvelles installations industrielles ou d'infrastructures routières dans le Rhin supérieur, le projet Atmo-IDEE a été mis sur les rails hier dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau."

ETB - Comment bougent les gens d'un pays à l'autre ?

L'Alsace, 10 mars

"Hier matin, l'ETB (Eurodistrict trinational de Bâle) a donné les résultats du projet 'mobilité', lancé il y a deux ans. Il répond à un souhait : mieux connaître les flux de population d'un pays à l'autre, France-Suisse, Allemagne-Suisse, pour, un jour, offrir des transports mieux adaptés. Les premières propositions concrètes devraient suivre cet automne."

Emploi : faut-il préférer les résidents aux frontaliers ?

La Tribune de Genève, 24 fév.

"En déclarant vouloir, à compétences égales, privilégier l'embauche de résidents genevois, le directeur des HUG [Hôpitaux Universitaires de Genève] a ravivé les tensions entre Genève et la France."

La lente éclosion d'une gestion sans frontière des bassins européens

Euractiv, 6 mars

"Les contraintes géographiques ne leur laissent pas le choix : les régions doivent coopérer. Mais dans le domaine de l'eau, les rivalités territoriales ont tôt fait de s'immiscer dans la gestion quotidienne de cette ressource."

Des maires français tentent de freiner l'explosion des logements

Le Temps, 6 mars

"La faible production de logements à Genève alarme les élus de Haute-Savoie. Ils veulent limiter les zones à bâtir. Lorsque Gabriel Doublet, maire de Saint-Cergues en Haute-Savoie (à 30 km de Genève), a pris connaissance des derniers chiffres du logement à Genève, il a été ébahi. « 1020 logements neufs ont été mis sur le marché en 2011 pour 450000 habitants alors que ma commune de 3200 âmes en a construit 200 la même année [...] »"

Alpmed

Le Journal des Entreprises, 2 mars

"Les Chambres de commerce et d'industrie de l'Eurorégion Alpes Méditerranée ont mis en place depuis 2009 une coopération renforcée entre leurs sept réseaux consulaires régionaux ."

Dernières publications de la DG Regio



Suite à l'adoption par la Commission européenne des propositions législatives qui définiront la politique de cohésion de l'UE pour la période 2014-2020, le site Internet de la DG Regio a mis en ligne un grand nombre de documents d'information, comme :

- Powerpoint de présentation générale des propositions
- Brochure "Politique de cohésion 2014-2020 : Investir dans la croissance et l'emploi"
- De nombreuses fiches d'information (Mesurer les performances : les fiches pays ; Simplifier la politique de cohésion pour 2014-2020 ; Développement durable intégré en milieu urbain ; Community-led Local Development, etc.)

Plus d'infos et téléchargez ces documents :

http://ec.europa.eu/regional_policy/what/future/proposals_2014_2020_fr.cfm

Plus d'infos sur le cadre stratégique commun dont le projet vient d'être présenté : http://ec.europa.eu/regional_policy/what/future/index_fr.cfm

A noter : les institutions de l'UE sont invitées à soumettre leur position sur les grandes lignes de ce cadre stratégique commun. Celui-ci sera arrêté dans un délai de trois mois à compter de l'adoption du paquet législatif proposé le 6 octobre dernier.

L'ACTUALITÉ TRANSFRONTALIÈRE

Mission Opérationnelle Transfrontalière
38, rue des Bourdonnais
75001 Paris France
Tel : +33 (0)1 55 80 56 80
www.espaces-transfrontaliers.eu
Directeur de publication : Jean Peyrony
Réalisation : Domitille Ayrat
Photos : DR, Conseil général de l'Ain, GTE, Comité des Régions, UE

Pour s'abonner, modifier ou supprimer son abonnement :
www.espaces-transfrontaliers.eu
(onglet "Newsletter")

